

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

**Mardi 8 juillet 2025, à 11h00 à
Chemin du Pierrier, 1815 Clarens**

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Airesis SA s'est tenue le 8 juillet 2025 à 11h00.

La séance a été présidée par M. Marc-Henri Beausire Président du Conseil d'administration.

Participation

39 867 709 actions représentant 64.28% du capital-actions de la Société étaient présentes ou représentées, avec 25 672 595 actions représentées par le représentant indépendant.

Déroulement et décisions de l'Assemblée

Les actionnaires de Airesis SA ont accepté à une large majorité toutes les recommandations du Conseil d'administration pour les points à l'ordre du jour proposés lors de l'Assemblée générale Extraordinaire de la société.

1. Approbation de la modification des statuts – Réduction du nombre d'administrateurs

Cette proposition, *modification des statuts de la Société afin de fixer à deux (2) le nombre d'administrateurs*, a été approuvée en la forme authentique par devant Me Yvan Leupin.

2. Élections :

- MM. Marc-Henri Beausire et Pierre Duboux ont été réélus au Conseil d'administration pour un mandat d'un an.
- M. Marc-Henri Beausire a été réélu en tant que Président du Conseil d'administration.

3. Approbation de la décotation liée à la sortie de la Bourse suisse de Airesis SA

La proposition du projet de décotation de Airesis SA de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) a été acceptée.

Conclusion

Le Conseil d'administration salue le fait que ses propositions ont toutes été approuvées par une large partie de son actionnariat. La modification des statuts ainsi que le projet de décotation, adoptés par les actionnaires, permettent à la société d'entamer le processus formel de décotation conformément aux exigences réglementaires applicables.

Le présent compte-rendu ne constitue pas le procès-verbal de ladite assemblée, lequel sera mis à disposition des actionnaires conformément aux modalités de l'article 702 CO.